

REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 28 mars 2019

Autour de Mr HADJADJ, Directeur de l'école :

- Les enseignants : Mmes Chantraine, Combier, Ferrière, Gaumet-Millecamp, Gautier, Lacombe, Lobre, Maurin, Nicolas, Bonnel, Vignot et Bonnet.
- Dispositif ARAMIS : Mr Varenne, éducateur.
- Les représentants de la Municipalité :
Mme Sazerat, Adjointe au Maire de Boisseuil en charge de la vie scolaire, de l'enfance et de la jeunesse ;
Mr Faure, coordonnateur des temps périscolaires
- DDEN : Mme Leblanc.
- Les parents d'élèves élus : Mmes Lasbrugnas, Bigot-Porte, Garnier, Pichard, Wissocq, Fenoy, Damien, Goulème, Croizat-Villate, Vezine, Merle, Jannot, Parville, Behra-Marsac, Monneron, Monteiro et Marsaudon ; Mrs Chauffier, Bourdolle, Faurel et Gautier.
- Les absents excusés : Mr Rousseau, IEN ; Mmes Roux, Filleul enseignantes ; Mme Berthier, responsable des services de la commune de Boisseuil ; Mmes Puygrenier, Pilot, et Micol-Samit en tant que parents d'élèves.

FONCTIONNEMENT GENERAL

Le directeur présente les projections d'effectifs pour la rentrée de septembre 2019.

Au jour du conseil 308 élèves sont inscrits à l'école (305 à la rentrée de septembre 2018).

Les projections pour l'an prochain donnent un effectif de 318 élèves.

Ces effectifs en hausse ont permis la création d'une 13eme classe. Elle sera située à l'élémentaire et devrait être un CE1-CE2.

Mme Héloïse Bonnet remplace Mme Roux (GS-CP), arrêtée jusqu'à la fin de l'année.

Lors du 3eme conseil d'école, les chiffres seront plus précis.

Monsieur le directeur annonce au conseil qu'il sera à la retraite dès la fin du mois d'Août, qu'il n'effectuera pas la prochaine rentrée.

BUDGETS DIVERS

Le directeur présente le fonctionnement financier de l'école en 2018-19 : . Qui paie quoi et combien ?

La commune fonctionnant avec un budget sur l'année civile ce sont les chiffres de 2018.

La commune de Boisseuil 2018	Amicale des parents 2018-19	Coopérative 2018-19
Fouritures scolaires : 50€ par enfant Transports 2700€ (patinoire, piscine...) Subvention 6500€ (neige, Lathus...) USEP :Service civique : 1500€ Informatique, papier, chauffage, travaux divers, mobiliers... Coût total annuel hors personnel : 221 000€	Subvention base : 8500€ Subvention except : 5000€ Aide au financement sorties, actions pédagogiques (PAC CM/CP, PAC Maternelle, cadeaux de Noël, jeux de cour, voyages de fin d'année, achat de vélos, brouettes...	Financement par les familles, vente de photos, chocolats... Aide aux transports, intervenants (tennis, ping-pong), achat de petit matériel, visites....

Un exemple est donné ; le séjour à Lathus (Mai 2019) est financé à 45 % par les familles. La collectivité, l'Amicale et la coopérative scolaire en financent les 55 % restants.

Monsieur Hadjadj tient à remercier publiquement tous ces intervenants financiers qui oeuvrent au bien-être de nos élèves, plus particulièrement l'Amicale des parents d'élèves qui se démène pour financer le maximum de choses au sein de notre école.

PROJETS 2eme et 3eme^e TRIMESTRES

Les principales activités futures sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Date	Activité	Classes concernées
Période 4	Cycle tennis de table	CM2 (M. Hadjadj) et CE2 (Mme Gaumet)
	Exposition sur les dangers de la maison	Maternelle et CP
7/03	Test aquatique	CM2 (M.Hadjadj)
14/03 au 15/04	Cycle patinoire	GS (Mme Ferrière) et CE1/CE2 (Mme Maurin) CM1/CM2
Du 9 au 15/03	Classe de neige	CM1 (tous)
20/03 et 28/03	Les gestes qui sauvent	CM2 (tous)
26/03	Visite de l'école par Mme la rectrice	
28/03	Conseil d'école	
03/12	Spectacle de Noël « Au jardin »	Maternelles et CP
1/04	Rencontre « autour des contes »	Maternelle
	Venue de Mme la principale du collège	CM2 (tous)
5/04	Spectacle du théâtre de la Carriole	Maternelle + CP (tous)
12/04	Permis vélo	CM2 (tous)
9/04	Visite de l'usine de porcelaine (St Léonard)	CP (Mme Filleul) et CM2 (Mme Vignot)
30/04	Ecole et cinéma	GS (Mme Ferrière)-CE2-CM1 (Mme Nicolas – CM1-CM2 (Mme Chantraine) et CE1 (Mme Bonnel)
2/05 au 27/05	Cycle équitation	CE2/CM1 (Mme Nicolas)
Du 7 au 10/05	Séjour à Lathus	CE2 (Mme Gaumet-Millecamp)
16/05 au 20/06	Cycle tennis	CM1-CM2 (Mme Chantraine)
17/05	Voyage à Lastours	CP (Mme Filleul) et CP-CE1 (Mme Maurin)
21/05	Soirée vidéo classe de neige	CM1 (tous)
27/05	Permis piéton	CE2 et CM1 (tous)
	Permis internet	CM2 (tous)
11/06	Rencontres athlétisme	CM1 et CM2 (tous) + CE2 (Mme Nicolas)
13/06	Journée à Varetz	PS-MS (Mmes Lacombe et Combier)
18/06	Journée acro-branches (Ussac)	GS (Mme Ferrière) et CE1 (Mme Bonnel)
20/06	Journée Cité des insectes (Nedde)	PS-MS (mme Gautier) et GS-CP (Mlle Bonnet)
	Venue d'un auteur (« Je lis, J'écris »)	CP-CE1-CE2
25/06	Patinoire	GS (Mme ferrière) et CP-CE (Mme Maurin)

29/06	Fête de l'école	
2/07	Journée canoë à St Léonard	CM2 (M Hadjadj/Mme Vignot)
4/07	Journée volcans massif central	CE2-CM1 (mme Nicolas) et CM1-CM2 (Mme Chantraine)

Un représentant des parents d'élèves souligne le problème du financement des activités sportives comme la patinoire, l'intervention des animateurs de tennis, de ping-pong... Pourquoi pas un poste d'animateur sportif rémunéré par la commune pour encadrer des activités sportives dans le temps scolaire et hors de celui-ci. Mme Sazerat invoque le coût de ce type de poste.

Le directeur rappelle que la maternelle devrait comporter 5 classes l'an prochain et qu'une demande d'atsem supplémentaire a été faite à la mairie. Mme Sazerat confirme cette demande et informe le conseil qu'il n'y aura pas d'atsem supplémentaire l'an prochain pour des raisons également de coût (+1 poste d'Atsem cette année) Il est évoqué la mise en place d'une mission de service civique. A développer.

QUESTIONS ET REMARQUES DIVERSES DES PARENTS D'ELEVES

1. Pertinence de créer une GS-CP

Le directeur rappelle que la confection des classes et des niveaux par classe est subordonnée aux effectifs. Cette organisation peut varier d'une année sur l'autre. Quand il est possible d'éviter des doubles niveaux, cela se fait. Il est rappelé le bienfait des classes à double-niveaux : possibilité de « glisser d'un niveau à l'autre pour soutien ou élève en réussite, aide, mutualisation, autonomie, souplesse d'enseignement...

2. Facturation des repas de cantine quand il y a des absences ou des séjours.

La commune décompte les repas à partir de 3 repas non-pris et défalque les repas non-pris en cas de séjour, ainsi que sur justificatif exceptionnel. Le principe du forfait permet une meilleure gestion de la facturation.

3. Problème des disparités d'activités pour les enfants d'un même niveau en cas de double niveau.

Le directeur rappelle que les projets d'activités et sorties sont des projets de classe. Chaque classe s'organise en fonction de ses projets dans l'année. Ainsi, certains font de l'équitation, du tennis, d'autres vont à la piscine, la patinoire, d'autres participent à « école et cinéma », « je lis, j'écris », rencontres avec la bibliothécaire, « la carte de la fraternité », à des projets artistiques, des séjours de découverte..... vont en classe de neige.

Les enseignants essaient de varier les activités, les sorties. A la fin de leur scolarité à Boisseuil, les élèves auront vécu la plupart de ces activités. Le directeur rappelle que bon nombre d'école n'ont pas la possibilité d'offrir à leurs élèves, **sur les 8 ans de scolarité**, autant d'opportunités de sorties, interventions, visites et variété d'activités sportives...

4. Prolongement du temps de garderie le soir

Réponse de la commune : le prolongement du temps de garderie pose un problème de gestion du personnel et d'amplitude de travail, ainsi qu'une question de coût. Il faudrait augmenter le tarif de garderie pour peu de parents concernés.

5. Demande d'élargissement d'ouverture de l'ALSH pendant les vacances scolaires.

Réponse de la commune : même réponse que pour la question précédente. La nécessité légale de recruter à minima 1 directeur, un cuisinier et 2 animateurs quelque soit le peu d'enfants présents impliquerait un coût exorbitant pour les quelques enfants concernés.

6. Quid des actions prévues pour les comportements de certains parents sur le parking de l'école ?

Réponse de l'équipe enseignante et la mairie: la confection de panneaux par les élèves de CM2 et leur mise en place est effective.

Le courrier du maire aux familles sera distribué la semaine suivant la réunion du conseil d'école.

7. Problèmes de transport et d'accompagnateurs sur les circuits de ramassage scolaire.

Réponse de la mairie : suite à l'arrêt de personnel accompagnant les enfants dans le car, il n'a pas été possible de trouver du personnel de remplacement.

Les remarques seront transmises à Limoges-Métropole qui gère le ramassage scolaire.

8. Problème de remplacement d'une AVS en PS.

Monsieur le directeur tient à informer le conseil que **contrairement à des rumeurs, il n'y a jamais eu de la part de l'école d'intention de refuser d'accueillir un enfant souffrant d'un handicap.**

L'avs accompagnant cette enfant a été en arrêt pendant de longues semaines, mais n'a pas été remplacée par les services de l'inspection académique. Avec Mme Gautier son enseignante, les parents et les autres avs, il a été cherché des solutions afin d'accueillir cette enfant dans les meilleures conditions possibles et au plus proche de son emploi du temps normal. Le directeur tient à remercier Mme Gautier pour son adaptabilité et les autres enseignants qui ont mis à disposition ponctuellement les avs qui étaient en charge d'autres enfants dans leur classe pour offrir à cette élève le mieux possible.

Le directeur de l'école
Jean-Luc HADJADJ

Les parents d'élèves